

Étudiant à temps plein - Refus de couverture

Les services à l'enfance Grandir ensemble Régime d'assurance collective - La Great-West - Régime 165729

Je refuse d'être couvert par le régime d'assurance collective offert par mon employeur même si je rencontre les critères d'admissibilité de ce régime (employé assujéti à un contrat d'emploi à durée indéterminée travaillant au moins 20 heures par semaine). La raison pour laquelle je refuse est parce que je suis étudiant à temps plein et je suis couvert sous le régime de mes parents comme personne à charge. Je choisis donc de conserver mon statut de personne à charge et ne désire pas me joindre au régime offert par mon employeur, et ce pour toutes les garanties (assurance-vie, mort ou mutilation accidentelle, invalidité de longue durée, soins de santé supplémentaires et soins dentaires).

Il est convenu que si je décide ultérieurement de faire une demande de couverture, je devrai présenter, à mes frais, une justification d'assurabilité satisfaisante à l'assureur. L'assureur peut refuser mon adhésion au régime. Cette justification d'assurabilité satisfaisante sera aussi exigée lorsque je ne rencontrerai plus les critères d'une personne à charge du régime de mes parents et désirerai possiblement me joindre au régime de Grandir ensemble.

Il est également convenu que toute restriction ajoutée entretemps au contrat collectif peut s'appliquer à la couverture demandée

Nom de l'employé

Signature de l'employé

Date d'embauche : _____

Date

Nom de la Direction

Signature de la Direction

Nom du Service de garde

Date